

# « Allah Snackbar ! » : quand Marie-Louise pète les plombs à la CAF...

écrit par Patriote42 | 21 mars 2017

Quand on pète les plombs à la CAF...

Une employée de la CAF sort sa 'mitraille' te à Knackis (= saucisses) et tire sur la file d'attente ... Une employée de 52 ans de la CAF de Toulouse a été arrêtée, vendredi dernier, par la police de Toulouse alors qu'elle tirait des saucisses knackis sur des femmes voilées ainsi que sur leurs enfants dans des poussettes.

L'employée aurait fait un burn-out il y a plusieurs mois de cela et aurait demandé à changer de ville mais sans succès. Marie-Louise était une employée exemplaire de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne durant ces 20 dernières années mais une altercation islamophobe a irrémédiablement mis fin à sa carrière professionnelle.

L'employée aurait mal pris une remarque désobligeante de la part d'une personne voilée, qui aurait dit, « *Vous, les Blancs, vous êtes derrière les bureaux à travailler et nous on récolte votre pognon wallah,* » (propos capté par les micros des caméras de surveillance installés dans le local).

Cette remarque n'a pas suscité d'indignation dans la file d'attente mais, plutôt, des railleries et des plaisanteries sur les « Français de souche ». Ce à quoi l'employée aurait rétorqué, « *Les mains en l'air Batman, t'as une belle portée dis donc (...)* » avant de viser l'innocente jeune femme et de tirer en rafale plusieurs knackis dans sa direction.

Une des knackis a touché l'œil d'Anissa, une jeune fille de 8 ans, qui s'est réfugiée en pleurs sous la burqa d'Hadjar, sa

mère. Quelques secondes se sont écoulées avant qu'un vent de panique ne gagne la file d'attente qui a préféré fuir les lieux pour ne pas être touchée par la substance impure.

Une fois la CAF désertée, l'employée aurait déclaré : « *ça se fait exploser au milieu de la foule mais ça a peur d'une saucisse!* », avant de brandir son arme à la manière des djihadistes, les bras tendus au dessus de sa tête et de crier « Allah Snackbar! ».

Tous ces propos ont été enregistrés et la police se charge de l'enquête. Environ 9 knackis ont été retrouvés sur le lieu du délit par les officiers de la brigade criminelle. La portée de l'airsoft modifié était de plusieurs dizaines de mètres et il pouvait accueillir une douzaine de saucisses. La vitesse des projectiles faisait d'eux des armes assommantes redoutables pour quiconque était pris au dépourvu. Le directeur de la CAF, après avoir visionné les images des caméras de surveillance, a déclaré que Marie-Louise a été licenciée sur le champ. (Bien entendu...!!)

Marie-Louise a, quant à elle, été jointe ce lundi matin, a déclaré n'avoir aucun remords et que plusieurs menaces de mort ont été proférées à son encontre, ce qui ne l'inquiète pas du tout : « *j'ai des centaines de knackis chez moi, partout dans la maison. Je suis parée à faire le djihad contre ceux qui nous pourrissent la vie, nous menacent et font en plus de fausses déclarations aux dépens des Français qui travaillent dur et d'arrache-pied.* »

La jeune femme, qui n'a pas d'avocat et qui est l'auteur d'une agression basée sur une discrimination raciste, risque d'être condamnée à un an d'emprisonnement ou de devoir payer 45 000 euros d'amende.

Dans son quartier de Toulouse, elle est devenue une héroïne, un véritable symbole contre le communautarisme. « *Ce qu'a fait Marie-Louise, personne ne l'aurait fait! De nos jours si vous défendez les valeurs de votre pays vous passez pour un raciste. Nous ne sommes pas racistes, nous aimons le porc! Vive les Knackis!* », a déclaré Jacqueline, une fervente

admiratrice de sa voisine.« *Les musulmans ne veulent pas s'adapter chez nous, moi je ne vois aucun inconvénient à ce qu'on m'envoie du couscous en pleine figure dans une CAF du Maghreb, mais malheureusement il n'y a pas de CAF au Maghreb et ils ne donnent pas de l'argent aux étrangers non plus! Il n'y a que nous pour le faire,* » a déclaré Roger, un voisin.

Aucune plainte n'a été déposée à l'encontre de Marie-Louise mais il est possible, selon une amie qui a préféré garder l'anonymat, que la victime soit en situation irrégulière et qu'elle n'ose pas se présenter au commissariat !!. De plus la jeune femme voilée de 22 ans, ainsi que ses 5 enfants ( ! ), peinaient à comprendre le français, ce qui a été la goutte d'eau de trop pour Marie-Louise.....

Mais tout cela, on ne l'entend pas dans les médias, et pourtant, c'est arrivé ???????